



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUIN 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 04\_2024\_33

L'An deux mil vingt-quatre, le 3 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

**DATE DE CONVOCATION** : 30/05/2024

**DATE D’AFFICHAGE** : 30/05/2024

Membres élus en fonction : 19    Nombre de présents : 12    Nombre de votants : 15    Quorum : 10

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Valéry LAURENT, Mme Isabelle ARMAND, M. Richard PELISSERO, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, M. Joseph AFONSO, Mme Virginie CORDIER, Mme Manuella SAINTEROSE, Mme Isabelle FLORY, M. Christian TANAÏŠ.

**Excusé(es) représenté(es) :** Mme Emeline LESAGE BORDIER procuration à M. Igor TRICKOVSKI, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND procuration à Mme Isabelle ARMAND, M. Hugues MASLARD procuration à Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA.

**Excusé(es) non représenté(es) :** M. Arnaud CHERON, M. Thierry ETIENNE, M. Louis BREC.

**Absents(es) :** Mme Stéphanie MARTINI.

**Secrétaire de Séance :** M. Pierre CAMBON.

**OBJET :** PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE ALLOUEE AUX ELEVES DU COLLEGE JULES VERNE, HABITANTS LA COMMUNE DE VILLEJUST, DANS LE CADRE DE LEUR VOYAGE EXTRA-SCOLAIRE.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2121-29 ;

**CONDIDERANT** la demande de subvention du collège Jules Verne, de Villebon-sur-Yvette, adressée à Monsieur Le Maire, par courriel en date du 24 mai 2024, demandant une participation pour les élèves résidant sur la commune de Villejust pour le financement d'un voyage extra-scolaire avec l'association sportive du collège:

Voyage escalade à Autun du 03/04/2024 au 05/04/2024 inclus

**CONSIDERANT** que ce voyage concerne 4 élèves de Villejust ;

**CONSIDERANT** l'avis de la commission municipale finances -moyens généraux et cadre de vie en date du 28 mai 2024;

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de verser une participation exceptionnelle aux élèves afin de les aider à réaliser leur voyage à hauteur de 30 euros par élèves.

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,***

**ACCEPTTE** cette proposition.

**DECIDE** de verser une participation exceptionnelle afin de financer le voyage scolaire susvisé à hauteur de 30 euros par élève soit un total de 120 euros.

**DIT** que la dépense sera imputée sur le budget de la commune.

**DIT** que le mandat correspondant sera émis au profit de l'agent comptable du Collège Jules Verne, avenue George Pompidou 91140 Villebon-sur-Yvette.

*Ainsi fait et délibéré aux  
Jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
A Villejust, le 03/06/2024*

*Le Maire,  
Igor TRICKOVSKI*

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Igor Trickovski". To the right of the signature is the official circular seal of the Municipality of Villejust, Essonne. The seal features a central emblem and the text "MAIRIE DE VILLEJUST" and "ESSONNE" around the perimeter.